

Parcours



DEMANDE D'AGREMENT

1. TITULAIRE DE L'AGREMENT

Moto-Club-----
Contact-----
Email-----

N° d'affiliation -----
Téléphone -----

2. SITE DE PRATIQUE

Le plan du site de pratique est joint à la présente demande. Le (ou les) parcours doivent y être identifiés.

Type(s) d'activité ----- Entraînement / Stage Démonstration Epreuve
Type de parcours ----- Spéciale d'Enduro Enduro Sprint TT Freestyle
 Course de côte Course de côte TT Dragster & Run
Nom du site de pratique-----
Adresse -----
GPS – Latitude ----- GPS – Longitude -----
Propriétaire -----
Emprise foncière (superficie)-- Terrain clôturée ----- Oui Non
Nombre de parcours----- Longueur des parcours -----
Nature(s) du sol----- Terre Sable Cailloux Herbe Cendrée
 Autre :

3. MACHINES AUTORISEES

Machines	Cylindrée mini	Cylindrée maxi
<input type="checkbox"/> Motos		
<input type="checkbox"/> Quads		
<input type="checkbox"/> Side-cars		

4. SECOURS

Secours le plus proche ----- Hôpital Pompiers Médecin
Distance (en km)----- Temps (en mn)-----

En respect du Code sportif de la FFM, il est rappelé que les secours, ambulances, pompiers, médecin, doivent pouvoir se rendre sur le terrain dans un délai raisonnable.

5. RESPONSABLE DE LA VISITE

Je, soussigné(e) _____, en ma qualité de :
Directeur de Course ----- ODC 2° ODC 3°
Educateur ----- DESJEPS DEJEPS BEES CQP BFE (BF2) BFM BFA (BF1)
certifie que le parcours est conforme aux Règles Techniques et de Sécurité.

L'agrément fédéral est, en application des Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée, accordé pour une durée de 4 ans à partir de la date de validation de la Fédération Française de Motocyclisme, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée au site de pratique et que les activités aient été déclarées.

Signature du responsable de la visite	Visa Ligue	Visa FFM
Date	Date	Date